

Dénomination : OCCE 82 – COOP SCOL :

Adresse de la coopérative :

.....

Téléphone : 05 63

Adresse mail : ce.0820@ac-toulouse.fr

Merci de retourner ce document au secrétariat de l'OCCE 82 accompagné pour chaque mandataire :

- d'une copie d'une **pièce d'identité en cours de validité** (CNI ou passeport),
- d'un **justificatif de domicile de moins de 3 mois.**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Dans sa séance du le Conseil d'Administration de l'OCCE 82 a décidé, conformément à ses statuts :

- l'ouverture d'un compte courant,
- la révocation de la procuration du ou des mandataire(s) suivant :
-
- la création de(s) procuration(s) pour l'établissement bancaire :
- sur le compte courant numéro : pour les mandataires ci-dessous désignés qui pourront faire fonctionner le compte ci-dessus dénommé :

Désignation	1 ^{er} mandataire	2 ^{ème} mandataire	3 ^{ème} mandataire
Civilité (barrer les mentions inutiles)	M. – Mme – Mlle	M. – Mme – Mlle	M. – Mme – Mlle
Fonction dans l'association	Mandataire	Mandataire	Mandataire
Nom patronymique			
Prénom			
Nom marital			
Date de naissance			
Lieu de naissance/département			
Nationalité			
Adresse personnelle			
Adresse mail professionnelle@ac-toulouse.fr@ac-toulouse.fr@ac-toulouse.fr
Pièce d'identité en cours de validité (joindre copie recto verso)			
Situation de famille			
Profession			
Signature de chaque Mandataire	Signature	Signature	Signature

Les personnes accréditées ne pourront effectuer que les opérations suivantes : encaisser toutes les recettes et régler toutes les dépenses relatives au fonctionnement de la coopérative, retirer des sommes en espèces (fonds de caisse), émettre et signer les chèques.

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse signifiée à l'établissement bancaire.

Fait à Montauban, le

La Présidente de l'OCCE 82.